

c'est quoi?

La mise à disposition de moyens individuel permettant transport maintien dans l'emploi et l'accès à la formation. aux stages ou aux entretiens d'embauches.

> Mise à disposition au sein de nos locaux à Charleville-Mézières

OU

Mise à disposition au plus proche du lieu de résidence du bénéficiaire, en milieu rural

Comment en bénéficier ?

Pour une mise à disposition, veuillez contacter le service.

Les pièces à fournir sont :

- Pièce d'identité + Permis B/AM
- Soldes de points
- Justificatif de revenus
- Justificatif d'emploi/formation
- Justificatif de domicile
- Participation financière

Comment cela fonctionne?

- En fonction des disponibilités, un véhicule est mis à disposition.
- Le véhicule est assuré par nos soins et fournis avec le plein de carburant.
- · La durée de la mise à disposition ne peut excéder 2 mois.
- · Le coût est calculé en fonction des revenus du bénéficiaire et de la durée de la mise à disposition.
- · Une caution équivalente au montant de la mise à disposition est demandée.
- Sur inscription via une fiche de positionnement ou par demande directe.
- · Possibilité d'un accompagnement individuel en cas de difficulté pour maintenir sa mobilité.

VOITURES - SCOOTERS

VOITURES SANS PERMIS

VÉLOS ET TROTTINETTES À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



RETROUVEZ-NOUS ICI!

MOBILITE

SERVICE INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT

LA MOBILITÉ, UN PAS VERS L'AUTONOMIE

ASSOCIATION GLOBAL AXE

SERVICE INGÉNIERIE & DÉVELOPPEMENT

AU SERVICE DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET LA MOBILITÉ EN MILIEU

RURAL - L'INSERTION PAR LA MOBILITÉ

DE LA RÉGION

mobilite@globalaxe08.fr 06 04 65 91 11

3 l Avenue Charles de Gaulle, 08000, Charleville-Mézières









